



HAL
open science

Le don des langues de Michel le charpentier : quelle réponse apporter à la malédiction de Babel ?

Virginie Tellier

► To cite this version:

Virginie Tellier. Le don des langues de Michel le charpentier : quelle réponse apporter à la malédiction de Babel ?. Cahiers d'études nodiéristes, 2014, Nodier et la langue - la langue de Nodier, dir. Virginie Tellier, 2, p. 159-188. hal-02867432

HAL Id: hal-02867432

<https://hal.science/hal-02867432>

Submitted on 7 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le « don des langues » de Michel le charpentier : quelle réponse apporter à la malédiction de Babel ?

Virginie Tellier

La théorie de Nodier sur la nature imitative du signe linguistique ne constitue pas l'une des nombreuses bizarreries du conteur de l'Arsenal, mais s'inscrit dans un contexte qui la rend cohérente aux yeux de ses contemporains. Ce qui nous fait porter sur cette théorie le regard légèrement condescendant qu'on réserve aux charmants archaïsmes, c'est, sans contredit, la révolution saussurienne. L'œuvre de Ferdinand de Saussure, qu'on considère souvent comme le fondateur de la linguistique moderne, a, en quelque sorte, invalidé la pensée linguistique antérieure, immédiatement et irrévocablement frappée de caducité. Nous voudrions ici tenter, sans ignorer l'importance de Saussure, de réinterroger Nodier, pour chercher ce qui, dans sa pensée, est à même d'enrichir notre propre réflexion. Sa théorie nous semble en effet intéressante, non seulement du point de vue de l'histoire de la linguistique, mais aussi du point de vue de la linguistique en elle-même.

La question de la multiplicité des langues apporte un éclairage particulier sur la place de la linguistique au XIX^e siècle, entre mythe et science : il s'agit bien de passer d'une valorisation mythique de la langue originelle, considérée comme plus proche des choses, à l'analyse rigoureuse et objective, non normative, du relativisme des langues, chacune accomplissant les mêmes fonctions de communication au sein d'un groupe donné de locuteurs. Cette question essentielle constitue pourtant une faille dans les écrits théoriques de Nodier. Jean-François Jeandillou, dans un article récent, rappelle cette lacune des *Notions élémentaires de linguistique* et du *Dictionnaire des onomatopées* :

La prétention à l'universel, qui fut reprochée par ses contradicteurs à un Nodier résolument insoucieux des recherches de son temps, s'appuie moins sur une somme de connaissances rigoureuses et scientifiquement démontrées que sur une intuition généralisée. Ne puisant guère d'exemples (quant aux onomatopées ou aux graphies) que dans la langue française, le philologue affirme sans vergogne que de semblables phénomènes se retrouvent dans toutes les autres ; ses vues sélectives sur l'histoire littéraire s'autorisent également de ce qu'« il en sera de même partout », pour justifier une thèse qui se veut intemporelle et valide en soi¹.

Il nous semble que, sur cette question, le conteur va beaucoup plus loin que le linguiste. La question de la multiplicité des langues est en particulier au cœur de son récit le plus célèbre, *La Fée aux Miettes*, qui paraît en 1832, deux ans avant les *Notions élémentaires de linguistique*, dont elle préfigure certains aspects. Le détour par la fiction permet ainsi de mieux comprendre la pensée de Nodier sur la multiplicité des langues, pensée qui peut paraître schématique, si l'on en reste à ses écrits théoriques. Le premier chapitre de *La Fée aux Miettes* s'ouvre sur un questionnement linguistique. La folie du personnage principal, qui constitue le thème principal du conte, se double

¹ Jean-François Jeandillou, « L'esthétique de la langue selon Nodier », in Jean-Louis Cabanès (dir.), *Romantismes. L'esthétisme en acte*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2009, p. 193.

d'un « don des langues », qui renvoie au mythe biblique. Ce « don » incite Nodier à représenter au sein de son ouvrage plusieurs langues, dans un questionnement dont la validité scientifique tend bien à faire de la linguistique un « humanisme »², selon une expression de Jean-François Jeandillou.

Le « don des langues » de Michel

L'une des premières choses qui frappent le narrateur de *La Fée aux Miettes* lorsqu'il rencontre Michel, le lunatique enfermé dans l'hospice de Glasgow, est sa capacité à utiliser avec la même aisance l'anglais et le français. Cette compétence rare attire la curiosité de son compatriote :

- Pardonnez-moi tant de questions, Michel ; parlez-vous d'autres langues que ces deux langues avec la même facilité ?
- Ici Michel baissa les yeux, comme toutes les fois qu'il avait à faire un aveu pénible pour sa modestie.
- Je crois parler avec la même facilité toutes les langues que je sais.
- Mais encore ?
- Celles de tous les peuples dont le nom a été recueilli par les historiens ou les voyageurs, et qui ont écrit leur alphabet.
- Oh ! Pour cette fois, Michel, ce n'est ni l'éducation ni l'usage qui ont pu vous communiquer cette science perdue depuis les apôtres ! À qui en avez-vous l'obligation, je vous prie ?
- À l'amitié d'une vieille mendicante de Granville.
- Alors, dis-je en laissant tomber mes mains sur mes genoux, pour Dieu, Michel, reprenez votre narration, dussé-je ne jamais en sortir, pour en entendre la fin, de l'hospice des lunatiques de Glasgow. – D'ailleurs, ajoutai-je en moi-même, il est probable, si cela continue, que je n'aurai rien de mieux à faire que d'y rester³.

Le passage cité se situe à la fin du troisième chapitre du conte et précède ainsi directement le long récit de Michel. Le désir du narrateur premier d'écouter la confession de Michel est donc directement déterminé par l'étrange don des langues dont il se dit le dépositaire.

Qu'en est-il exactement de cette « science perdue depuis les apôtres » ? Le narrateur de Nodier fait ici explicitement référence à un passage des *Actes des Apôtres*. Le jour de la Pentecôte, les apôtres sont réunis. Tout à coup, des langues de feu descendent sur eux. « Et, dit le texte sacré, tous [sont] remplis d'Esprit Saint, et ils se m[ettent] à parler en d'autres langues, selon ce que l'Esprit leur donn[e] de prononcer⁴ ». Les Apôtres sortent sur la place publique, se mettent à prêcher en toutes les langues, et les habitants « de toutes les nations qui sont sous le ciel »⁵ les entendent. Ce célèbre passage, dans lequel les apôtres reçoivent le don des langues, fait écho, comme un grand nombre de passages du Nouveau Testament, à un passage non moins célèbre de l'Ancien Testament, celui de la Tour de Babel, rapporté dans la *Genèse*. À l'origine, « toute la terre avait un seul langage et les mêmes mots⁶ ». Mais les hommes, dans leur orgueil, ont voulu égaler Dieu et ont entrepris d'édifier une Tour immense, qui joindrait la Terre aux Cieux. Yahvé, inquiet peut-être de l'immense puissance de l'humanité unie contre lui, décide de les punir : il brouille leurs langues, afin qu'ils ne se comprennent plus. Ainsi les hommes ont-ils dû renoncer à jamais à s'égaliser à leur Créateur. Ce

² *Ibid.*

³ Charles Nodier, *La Fée aux Miettes*, in *Contes*, éd. de Pierre-Georges Castex, Paris, Garnier, 1961, p. 186.

⁴ *La Bible*, trad. par Émile Osty, Paris, Seuil, 1973, p. 2321. [Ac, 2,4]

⁵ *Ibid.* [Ac, 2, 6]

⁶ *Ibid.*, p. 56. [Gn, 11, 1]

récit, issu du document dit « yahviste », c'est-à-dire de la source la plus ancienne de la *Genèse*, vraisemblablement du IX^e siècle, constitue une suite à la réflexion esquissée sur le langage dans les premières lignes de ce même document. Si le premier récit de la Création (sans doute au V^e siècle av. J.-C.) attribue à Dieu seul le pouvoir de créer par le Verbe, le second récit de la création du monde, plus ancien que le premier, rapporte en effet que l'homme a collaboré à la création divine en donnant un nom à chacune des créatures qui peuplaient la terre ; « le nom que l'homme donnerait à tout être vivant serait son nom »⁷, dit le texte biblique. Ainsi le don des langues se présente-t-il, dans le Nouveau Testament, comme une réparation à la malédiction de Babel, réparation qui reste néanmoins incomplète, puisque les hommes ne retrouvent pas une langue unique, dans laquelle ils puissent tous s'entendre. Le pouvoir conféré à certains élus entérine, d'une certaine façon, la pluralité des idiomes.

La pensée de Nodier, telle qu'elle s'exprime dans les *Notions élémentaires de linguistique*, pourtant profondément marquées par la pensée biblique, s'éloigne de ce schéma chrétien. Pour Nodier, l'unicité de la langue originelle est impensable. Il y eut, d'après lui, autant de langues véritables qu'il y eut de peuples pour en créer. Chez Nodier, les deux épisodes de la *Genèse*, nomination par Adam des créatures et Tour de Babel, n'en font plus qu'un : les noms sont bel et bien véritables, parce que les hommes les ont attribués en vertu de l'imitation, mais ils ne sont pas pour autant des « homonymes universels »⁸ :

Il n'y a par conséquent point de langue primitive et innée pour l'espèce humaine, mais autant d'aptitudes innées à la composition d'une langue, et de langues plus ou moins diverses entre elles, qu'il y aura de sociétés autochtones, c'est-à-dire attachées à un sol particulier⁹.

Chez Nodier, la multiplicité des langues n'est pas une malédiction, mais paradoxalement une richesse. Tout langage qui se prétend universel est, aux yeux de Nodier, éminemment suspect. Sa défense de la multiplicité des langues rejoint celle de la synonymie : il ne faut pas tenter de faire correspondre un seul nom à chaque chose, parce que cela revient à appauvrir notre rapport à la chose désignée. De là sa haine des nomenclatures, des lexiques scientifiques qui cherchent à faire correspondre à un signifié un seul et unique signifiant :

Une langue parfaitement exacte, c'est-à-dire qui auroit un signe exclusif pour chacune des perceptions des sens et des notions de l'âme, comme la demandent les philosophes, n'auroit plus rien de l'élégance, de la grâce et de l'élévation des langues qu'il nous a été permis de faire. On en jugera sans peine par les langues spéciales qui se rapprochent de ce type heureusement impraticable, dans l'usage des sciences, le style de la pratique, les nomenclatures des méthodistes, et les procès-verbaux de la troisième académie. Il n'y a personne qui ne sente parfaitement qu'il y a cent fois plus d'esprit dans l'argot lui-même que dans l'algèbre, qui est le chef-d'œuvre des langues factices, et que l'argot doit cet avantage à la propriété de figurer l'expression et d'imaginer le langage. Avec l'algèbre, on ne fera jamais que des calculs ; avec l'argot, tout ignoble qu'il soit dans sa source, on referoit un peuple et une société¹⁰.

⁷ *Ibid.*, p. 39. [Gn, 2, 19]

⁸ Charles Nodier, *Notions élémentaires de linguistique, ou Histoire abrégée de la parole et de l'écriture, pour servir d'introduction à l'alphabet, à la grammaire et au dictionnaire*, in *Œuvres complètes de Charles Nodier*, vol. XII, Genève, Slatkine Reprints, 1968, p. 49.

⁹ *Ibid.*, p. 52-53.

¹⁰ *Ibid.*, p. 58-59.

Tellier Virginie, « Le don des langues de Michel le charpentier : quelle réponse apporter à la malédiction de Babel ? ». *Cahiers d'études nodiéristes* n° 2 : *Nodier et la langue - la langue de Nodier*, dir. Virginie Tellier, Dijon, Le murmure, 2014, p. 159-188.

Dans ce passage, l'algèbre représente la langue universelle, et l'argot la sous-langue, la langue née à l'intérieur d'une autre langue, la langue la plus particulière qui soit. Or la première est, pour Nodier, totalement dénaturée, tandis que la seconde est encore capable de réaliser le pouvoir accordé par Dieu à Adam, celui de créer, ou de recréer, « un peuple et une société ».

Ainsi le don des langues de Michel n'est-il pas, comme il l'est dans la Bible des Chrétiens, une réparation imparfaite à la confusion des langues ; il ne saurait y avoir de langue unique. Nodier ne rêve pas d'une langue originelle universelle, mais bien d'une maîtrise absolue de toutes les langues existantes, rêve qu'il était difficile d'exposer dans les très sérieuses *Notions élémentaires de linguistique*, mais qu'il est possible d'incarner dans un conte : tel est le rôle dévolu à Michel.

Les langues de *La Fée aux Miettes*

Quelles sont alors les langues de *La Fée aux Miettes* ? L'essentiel du dialogue se donne à lire en français, langue maternelle commune aux deux locuteurs. Mais le texte est parsemé de termes empruntés à trois autres langues, l'anglais, le latin et l'hébreu.

La première langue qui fait son apparition est le latin, mais celui-ci est réduit au silence, dès les deux premières lignes du conte :

– Non ! Sur l'honneur, m'écriai-je en lançant à vingt pas le malencontreux volume...
C'était cependant un Tite-Live d'Elzévir relié par Padeloup¹¹.

Le latin qui est rejeté ici est celui des historiens, par opposition à la langue des contes de fées. À l'histoire, le narrateur de *La Fée aux Miettes* préfère la merveille. Cette opposition entre histoire et conte a bien des retombées linguistiques : elle rejoue – les références à Perrault qui parsèment le conte suffisent à l'attester – la querelle des Anciens et des Modernes, qui opposa les tenants de la culture gréco-latine et du latin, aux défenseurs du fonds national, et donc du français. Elle rejoint également les premiers balbutiements de la littérature française savante, à l'époque où du Bellay et ses amis de la Pléiade jugeaient essentiel de défendre et illustrer le *français*. C'est à la lumière de ce conflit bien compris que s'explique le paradoxe de Nodier, à la fois conservateur et moderniste en matière de langue. Conservateur, il se bat pour défendre les patois, les langues d'antan, les vieilles graphies et antiques prononciations. Il est emblématique d'ailleurs que son fameux dictionnaire recense les onomatopées *françoises*, et non françaises, graphie volontairement archaïsante en cette première moitié de XIX^e siècle¹². Mais ce conservatisme l'amène toujours à privilégier les langues vivantes sur les langues mortes, les langues créatives sur les langues figées dans une norme quasi sacrée. Le latin représente à ses yeux la langue scientifique, celle des nomenclatures, la langue écrite dont on ne peut plus changer un iota, sous peine de commettre une faute grave. Le latin de *La Fée aux Miettes* joue un rôle comparable à l'algèbre des *Notions élémentaires de linguistique* : il

¹¹ *La Fée aux Miettes*, éd. cit., p. 173.

¹² Voir à ce propos Geneviève Joly, *Précis de phonétique historique du français*, Paris, Armand Colin, 1995, p. 48. L'auteur précise que la prononciation [ɛ] dans les noms d'habitants de pays est « acquise définitivement » dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, quand bien même l'Académie n'admet la graphie – ai –, énergiquement réclamée par Voltaire, qu'en 1835.

incarne « les nomenclatures des méthodistes, et les procès-verbaux de la troisième académie¹³ ».

En effet, Tite-Live n'est pas le seul à s'exprimer en latin : c'est la langue commune aux deux espèces de criminels que condamne sans appel *La Fée aux Miettes*, les juges et les médecins. L'avocat de Michel, lors du procès qui lui est intenté pour avoir tué le bailli de l'Île de Man, parsème son discours de locutions latines. L'emploi de tournures figées insiste sur le caractère normatif, dénué de toute créativité, d'une langue qui se trouve alors deux fois morte : « J'ai son critérium phrénologique *ad unguem*. Monomanie toute pure. *Insanus aut valde stolidus*¹⁴. » Les expressions latines interviennent dans un discours barbare, qui mêle les latinismes (« critérium ») aux hellénismes (« monomanie », « phrénologique »), créant un jargon inacceptable. C'est bien la même langue que parle l'homme en noir, ce médecin fou qui agresse littéralement le narrateur au moment où il s'apprête à quitter l'hospice. Celui qui désigne la mythique mandragore par son nom latin, « *l'atropa mandragora* », illustre le passage des *Notions élémentaires de linguistique* dans lequel Nodier déplore que « l'histoire naturelle, déchu de ses splendeurs naïves par le fastidieux artifice des nomenclateurs, parle aujourd'hui une langue exacte, qui n'exerce désormais que les fonctions les plus mécaniques »¹⁵. Or le crime commun de ces deux personnages est avant tout crime contre la langue, comme l'affirme très clairement Michel, en passe d'être exécuté :

Hélas ! Ces gens-ci, me disais-je, ont raffiné la parole pour les plus puérides frivolités de la vie, pour échanger des faux souhaits et des compliments imposteurs, et la loi qui tue ou qui sauve est encore écrite dans le jargon des sauvages. Assassiner judiciairement un homme, c'est un crime effroyable ! Mais le plus grand des crimes, c'est de tuer la langue d'une nation avec tout ce qu'elle renferme d'espérance et de génie. Un homme est peu de chose sur cette terre, qui regorge de vivants, et avec une langue, on referait un monde¹⁶.

Non seulement les hommes de loi usent sans vergogne d'une langue morte, mais ils tuent les langues vivantes, alors que celles-ci ont le pouvoir de recréer, non seulement « un peuple et une société », mais même « un monde ».

On peut s'attendre, après une telle condamnation du latin, à une valorisation de la langue vivante qu'est l'anglais. Mais l'anglais n'est pas la langue originelle de l'Écosse, et tout dépend, en réalité, de qui parle en anglais. Dans la bouche de l'avocat¹⁷, il n'est pas très éloigné du latin : langue de l'élite dirigeante, il constitue bien un jargon figé, une norme plaquée qui sert à juger l'autre et à l'enfermer ou à l'assassiner. Mais, dans la bouche de Folly ou de Michel, il retrouve la fraîcheur créative des langues bien vivantes. Ainsi Michel évoque-t-il les « petites *grey gowns* de Greenock¹⁸ », autrement dit les petites *grisettes* de Greenock. L'allitération souligne ici ce que l'expression a de poétique et de pittoresque aux yeux de celui qui l'emploie. Cette créativité de la langue anglaise du peuple s'exprime tout particulièrement dans les noms propres portés par les

¹³ Précisons que la « troisième académie » désigne l'Académie des sciences à l'Institut de France.

¹⁴ *Ibid.*, p. 254. [*ad unguem* est une locution qu'on trouve chez le poète latin Horace, et qui signifie « jusqu'au bout des ongles », « à la perfection » ; « *insanus aut valde stolidus* » peut se traduire par « fou ou terriblement idiot »]

¹⁵ *Notions élémentaires de linguistique*, éd. cit., p. 60.

¹⁶ *La Fée aux Miettes*, éd. cit., p. 270.

¹⁷ « mad, mad, very mad » (*La Fée aux Miettes*, éd. cit., p. 255).

¹⁸ *La Fée aux Miettes*, éd. cit., p. 271.

personnages écossais. Tout lecteur un tant soit peu connaisseur de la langue de Shakespeare peut s'amuser à déchiffrer les calembours contenus dans les patronymes de Maître Jolibois, Madame Babillarde, ou de Folly/Folie la « fille libérée ».

Mais ce jeu sur les noms propres, que Nodier emprunte au conte de fée, où les héros reçoivent presque toujours un nom qui leur correspond, qu'on pense au « Petit Chaperon Rouge », au « Petit Poucet » ou au « Chat Botté », ne saurait être réduit, sous la plume de Nodier, à un simple calembour. Il rejoint par là un questionnement vieux comme la philosophie, celui qu'expose le *Cratyle* de Platon. Le célèbre dialogue platonicien commence en effet par une interrogation sur le nom propre, et Gérard Genette n'a pas manqué de rappeler, dans l'étude qu'il a consacrée à ce dialogue, l'importance de son ouverture :

Un nom propre, comme chacun le sait, n'a en principe aucune « signification », mais seulement une fonction de désignation. Hermogène est un agrégat sonore qui désigne, ou plutôt qui sert à désigner l'individu (supposons-le unique) qui « porte » ce nom. Cette fonction est admise par tous, et Cratyle lui-même, par exemple, sait fort bien de qui il s'agit quand on prononce ce nom. Mais un autre point est maintenant de savoir *pourquoi* Hermogène s'appelle *Hermogène* : autrement dit (nous allons voir à l'instant la raison de cette équivalence), de savoir si ce nom est bien le « vrai nom » d'Hermogène – c'est-à-dire, s'il est bien choisi (ou bien porté), s'il convient à la personnalité de celui qui le porte, comme par exemple ceux de Socrate et de Cratyle. C'est ce que Cratyle conteste formellement en l'occurrence : « Ton nom n'est pas Hermogène, même si tout le monde te le donne. » Il refuse d'ailleurs de motiver cette contestation, mais Socrate le fera pour lui (comme tout le reste) : « peut-être pense-t-il que tu échoues dans tes efforts pour acquérir la fortune. » Hermogène est pauvre ; or, selon l'analyse, son nom signifie : « de la race d'Hermès (dieu de la richesse) ». Transposons lourdement : cet homme pauvre s'appelle M. Leriche, ce nom n'est pas juste (or, pour Cratyle, tous les noms sont justes, donc celui-ci n'en est pas un)¹⁹.

L'Écosse originelle constitue bien, pour Nodier, une utopie, où il lui est possible de recréer un monde en inventant une langue. Les noms des héros de *La Fée aux Miettes* sont justes, au sens où Cratyle l'entend : ils sont bien choisis et bien portés. Ce sont bien des *noms propres*.

Celui de Michel l'est aussi : il n'échappe pas à la règle. Mais ce n'est pas par l'anglais qu'il faut passer pour le comprendre, encore moins par le latin. Il doit son nom à la langue hébraïque. Michel, ou Mikaël, c'est le nom de l'ange « semblable à Dieu », autant dire « à l'image de Dieu », comme Adam a été créé, avant le péché originel. Ce nom « juste », au sens cratylien du terme, convient ainsi parfaitement à ce nouvel Adam qu'est Michel, capable de recréer un monde grâce à sa maîtrise des langues. L'hébreu tient une place importante dans *La Fée aux Miettes*. Michel, dans le chapitre XIV, déchiffre avec une habileté qui l'étonne lui-même « une grande affiche qui portait en guise de vignette l'image d'un vaisseau fort bizarre pour le gréement et la voilure, et qui était imprimée en lettres si extraordinaires que les plus savants n'avaient jamais rien lu de pareil²⁰ ». Le texte de l'affiche est plein d'énigmes inconcevables pour son auditoire, qui en vient à douter de la compétence de traducteur du jeune homme. Mais celle-ci est attestée par un antique Juif, tout droit sorti de la Bible elle-même :

Au même instant se leva à mes pieds un vieux petit juif que je n'avais pas encore aperçu

¹⁹ Gérard Genette, « L'Éponymie du nom », in *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris, Seuil, 1976, p. 24.

²⁰ *La Fée aux Miettes*, éd. cit., p. 238.

jusque-là, tant il était modestement accroupi dans ses haillons ; et, collant contre le tableau sa figure amincie et macérée par l'âge, et sa longue barbe d'un blanc d'argent, aiguisée en alène, comme si elle avait été affilée à la lime et au polissoir :

- Il y a Belkiss, répondit-il en allongeant sur le mot un doigt décharné, plus pâle que celui des squelettes blanchis qui sautillent, au branlement des armoires, sur leurs faux muscles de laiton, dans les cabinets d'anatomie. Il y a Belkiss vraiment, et ce jeune homme traduit l'hébreu aussi nettement qu'un massorète²¹ !...

L'étrange personnage, qui répond au nom de Jonathas, reparait plus tard dans le récit, au moment où il est question d'évaluer les bijoux du médaillon de Belkiss. Or le discours pour le moins délirant du vieux changeur est ponctué par un unique mot hébreu, qui revient sans cesse, comme un refrain, dans sa bouche : « Sélah, Sélah ! ». Ce mot biblique apparaît soixante-et-onze fois dans les *Psaumes* et trois fois dans les prophéties d'Habacuc. Il constitue, aujourd'hui encore, une énigme pour les traducteurs, dont certains le font simplement figurer, translittéré, dans les marges de leurs traductions. Le *Dictionnaire de la Bible* d'André-Marie Gérard indique modestement qu'il s'agit d'une « notation musicale ou liturgique » dont « on ne sait ce qu'elle signifie : une pause, une modulation de la voix, un geste à exécuter ou une certaine manière d'interpréter le verset²² ? ».

L'hébreu, dans *La Fée aux Miettes*, ne subit pas la même condamnation que le latin. Il n'est pas non plus, sous la plume de Nodier, la langue primitive unique que cherchaient encore certains linguistes de son temps. Nodier choisit de placer dans la bouche du vieil Hébreu un mot qui déjoue radicalement la conception du langage comme nomenclature : « *Sélah* » est un signifiant sans signifié. Il est intraduisible parce qu'il est pure expressivité musicale, énigme posée à l'esprit, mais non aux sens. Il exprime mieux que nul autre ce que la langue poétique des origines se devait d'être : une langue sensible, expressive et musicale. Il importe également de remarquer que le redoublement « *Sélah, Sélah !* » invite à prononcer l'interjection française « Hélas ! » qui n'a pas plus de sens que son paronyme hébreu, sinon celui d'exprimer l'émotion du locuteur. C'est sans doute cette importante charge émotive qui explique que le président du tribunal reprenne à son compte l'expression favorite du changeur juif : « – *Sélah, Sélah !* s'écria le président, qui ne se contenait plus de colère²³ ».

Ce n'est pas la proximité à l'origine qui permet de hiérarchiser les langues chez Nodier. Le latin ne vaut pas mieux que l'anglais, et ce n'est pas son archaïsme qui fait de l'hébreu une langue précieuse. Les langues du peuple valent mieux que celles des savants, comme l'argot est somme toute préférable à l'algèbre. Ce qui fait la valeur d'une langue, ce sont la vie et la poésie qui les animent. Il n'y a pas à proprement parler de hiérarchie des langues : c'est bien plutôt leur usage qui peut être bon ou mauvais. Toutes méritent qu'on les conserve, mais non pas comme on conserve les objets du passé dans un musée, avec le respect dû aux choses mortes ; et c'est peut-être malheureusement ce qui est arrivé au latin. Toutes méritent qu'on les fasse vivre en les parlant, en les dotant d'une capacité à exprimer émotions, sensations et sentiments, d'une capacité surtout à refaire un monde.

²¹ *Ibid.*, p. 239.

²² André-Marie Gérard, art. « Sèla », in *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins, 1989, p. 1261.

²³ *La Fée aux Miettes*, éd. cit., p. 261.

« Avec une langue on referait un monde »

C'est en ceci que la réflexion de Nodier paraît résolument moderne. Rappelons-nous, pour en juger, l'usage que Saussure fait de la multiplicité des langues dans son *Cours de linguistique générale*. On lit au tout début du paragraphe consacré à l'arbitraire du signe les lignes suivantes :

Ainsi l'idée de « sœur » n'est liée par aucun rapport intérieur avec la suite de sons s-ö-r qui lui sert de signifiant ; il pourrait être aussi bien représenté par n'importe quelle autre : à preuve les différences entre les langues et l'existence même de langues différentes : le signifié « bœuf » a pour signifiant b-ö-f d'un côté de la frontière, et o-k-s (*Ochs*) de l'autre²⁴.

La multiplicité des langues est le premier argument avancé par Saussure pour justifier l'arbitraire du signe. C'est aussi cet argument qui sert le plus efficacement de pierre de touche aux adversaires de sa théorie. La réfutation touche en effet deux aspects de cette formulation.

Le premier reproche fait à la théorie saussurienne, repris par Maurice Toussaint dans son ouvrage au titre explicite *Contre l'arbitraire du signe*, est profondément nodiériste : il s'agit de dire que les différentes désignations d'une chose, que ce soient les synonymes à l'intérieur d'une langue, ou les différents noms accordés à la même chose dans des langues différentes, insistent toutes sur un aspect de la chose à désigner : on imite non la chose, mais l'une de ses propriétés. Ainsi Maurice Toussaint revient-il sur l'exemple choisi par Georges Mounin, non de *bœuf* et *Ochs* mais de *cochon* et *pig* :

Quand on pense avec Mounin, et grâce à ses *Clefs...* (p. 36) que la différence phonique de *cochon* à *pig* prouve qu'il n'y a *aucun rapport* entre le signifié et le signifiant, puisque pour un signifié unique on a deux signifiants très différents, on commet l'erreur qui consiste à prendre le référent pour le signifié ; alors qu'il est manifeste, comme en témoigne l'étymologie, que les objets sont nommés à l'aide de caractéristiques qui varient en fonction de l'objet et de la pratique qu'on a de cet objet dans une culture donnée. « Qui est gras », « qui est rose », « tacheté », « noir », « qui grogne », « qui est très utile », « qui est tabou », « qui me répugne », « qui m'attire », etc. autant de qualités naturelles-culturelles du cochon qui pourront donner, seules ou combinées, par imitation articulatoire et phonique, des signifiants qui permettront de parler du cochon²⁵.

Pour Maurice Toussaint, comme pour Nodier, qui avait réfuté Saussure par avance, la multiplicité des langues, comme les faits de synonymie, ne remettent pas fondamentalement en cause la motivation du signe linguistique, qui n'est pas reproduction de la chose, mais imitation de l'une de ses caractéristiques. Ainsi fonctionnent les noms propres dans *La Fée aux Miettes* : ils ne prétendent pas signifier le tout de l'être à désigner, mais utilisent l'une de ses caractéristiques les plus saillantes. C'est ainsi que, selon Nodier, durent procéder les premiers hommes, lorsqu'ils eurent à désigner les êtres environnants²⁶.

²⁴ Ferdinand de Saussure, *Cours de linguistique générale*, publié par Charles Bally et Albert Séchehaye, avec la collaboration de Albert Riedlinger, éd. critique préparée par Tullio de Mauro, postface de Louis-Jean Calvet, Payot, coll. Bibliothèque scientifique, rééd. 1985 [1^e éd. 1972], p. 100.

²⁵ Maurice Toussaint, *Contre l'arbitraire du signe*, préf. de Michel Arrivé, Paris, Didier érudition, coll. Linguistique n°13, 1983, p. 34.

²⁶ Il est en ceci très proche de Herder, qui insiste, dans son *Traité de l'origine du langage*, que l'homme désigna son environnement à partir de « marques » distinctives, particulièrement frappantes, comme le bêlement pour le mouton.

Maurice Toussaint, dans le passage précédemment cité, utilise également le second aspect de la réfutation de l'argument saussurien. La formulation de Saussure semble en effet confondre référent et signifié. Saussure a l'air de supposer que le réel est découpé en objets stables, préexistant au langage, et que celui-ci a pour seule fonction d'accoler des étiquettes conventionnelles à ces objets réels, identiques pour tous. Ce seul passage, isolé de l'ensemble du *Cours* attribué à Saussure, pourrait laisser entendre qu'une langue est une nomenclature, chargée de faire correspondre arbitrairement un nom à une chose. Ce n'est bien évidemment pas tout à fait ce que Saussure avait en tête. Quelques pages plus tôt, le *Cours* insiste clairement sur ce point :

Pour certaines personnes la langue, ramenée à son principe essentiel, est une nomenclature, c'est-à-dire une liste de termes correspondant à autant de choses. [...]

Cette conception est critiquable à bien des égards. Elle suppose des idées toutes faites préexistant aux mots [...]²⁷.

Mais, alors, l'usage qu'il fait de la multiplicité des langues pour justifier l'arbitraire du signe tombe de lui-même. Si les langues ne sont pas des nomenclatures, s'il n'y a pas d'idées toutes faites préexistant aux mots, chaque langue constitue un système qui lui est propre. Cette idée fondamentale est au cœur de l'œuvre d'un linguiste allemand contemporain de Nodier, Wilhelm von Humboldt, qui s'attache à démontrer le fait que « la diversité des langues excède une simple diversité des signes, que les mots et la syntaxe forment et déterminent en même temps les concepts, et que, considérées dans leur contexte et leur influence sur la connaissance et la sensation, plusieurs langues sont en fait plusieurs visions du monde²⁸ ».

Ce principe, qui fonde la comparaison objective et raisonnée des langues et des cultures, et donc la possibilité d'établir une science du langage, est au cœur de *La Fée aux Miettes*. Le latin, l'anglais et l'hébreu ne sont pas les seules langues dont il est question dans ce conte de fée. Il y est aussi question de la langue des chiens. Michel se retrouve en effet obligé de dîner avec un bailli affublé d'une tête de chien danois. Voici le commentaire qu'il fait à propos de cette expérience peu banale :

Cette circonstance m'embarrassa, parce que je ne savais trop quelle langue lui parler et que j'entendais d'abord assez difficilement la sienne, qui consistait dans un petit aboiement fort gravement modulé, et accompagné de gestes fort expressifs. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il me comprit à merveille, et qu'au bout d'un quart d'heure de conversation je fus aussi surpris de la netteté de son langage et de la délicatesse exquise de ses jugements que je l'avais été au premier coup d'œil de la nouveauté de sa physionomie. On est vraiment confus de penser au temps que les hommes perdent à feuilleter les dictionnaires, quand on a eu le bonheur de causer quelque temps avec un chien danois bien élevé, comme le bailli de l'île de Man²⁹.

Il s'agit bien de nous renvoyer ici au « temps où les bêtes parlaient, ce qui ne leur arrive plus quand elles ne sont pas éligibles »³⁰. Mais, au-delà du parti-pris du merveilleux, Nodier réactive ici un

²⁷ Ferdinand de Saussure, *op. cit.*, p. 97.

²⁸ Wilhelm von Humboldt, « Sur le caractère national des langues. Fragment », in *Sur le caractère national des langues et autres écrits sur le langage*, présentés, traduits et commentés par Denis Thouard, éd. bilingue, Paris, Seuil, coll. Essais, 2000, p. 131.

²⁹ *La Fée aux Miettes*, éd. cit., p. 245.

³⁰ Charles Nodier, « Préface » à *La Fée aux Miettes*, éd. cit., p. 168.

vieux *topos* littéraire : le chien danois a chez lui la même fonction que le Huron de Voltaire³¹. Sa langue permet d'accéder à une vérité, parce qu'elle vient d'ailleurs, parce qu'elle délivre une autre vision du monde. L'étrangeté de son langage, quand on prend la peine de l'écouter, en dit plus long que tous les dictionnaires. Étrange aveu – et ô combien révélateur – de la part d'un fameux auteur de dictionnaires !

Le bailli cynocéphale est un « barbare », un être qui parle une langue trop étrange, trop éloignée de la norme, pour que le commun des mortels prenne la peine de l'écouter. Il est un autre barbare dans le conte. Le narrateur, dans le premier chapitre, convoque en effet un sauvage Esquimau pour donner une leçon de linguistique à son valet. « Esquimaux » est, à l'origine, le nom donné aux Inuits par les Algonquins et signifie tout bonnement « qui parlent une langue étrangère³² », autrement dit « barbares ». L'Esquimau du narrateur de *La Fée aux Miettes* assume bien le rôle exemplaire du locuteur étranger.

As-tu jamais vu, Daniel, des sauvages Esquimaux ?

– Il y en avait deux sur le vaisseau du capitaine Parry.

– As-tu parlé à ces Esquimaux ?

– Comment aurais-je pu leur parler, puisque je ne savais pas leur langue ?

– Et si tu avais subitement reçu le don des langues, par intuition, comme Adam, ou par inspiration, comme les compagnons du Sauveur, ou par tout autre phénomène moral, comme un membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres³³, qu'aurais-tu dit à ces Esquimaux ?

– Qu'aurais-je pu leur dire, puisqu'il n'y a rien de commun entre les Esquimaux et moi ?

– Voilà qui est bien. Je n'ai plus qu'une question à te faire. Crois-tu que ces Esquimaux pensent et qu'ils raisonnent ?

– Je le crois, dit Daniel, comme voilà une brosse, et la redingote de monsieur que je viens de plier sur le pupitre³⁴.

Le don des langues ne suffit pas pour parler avec des Esquimaux : il faut partager leur vision du monde. Or, si le narrateur se sert de ce détour, c'est pour expliquer à Daniel ce qu'est un lunatique, autrement dit, un fou. Le fou est lui aussi « esquimau », il parle une langue étrangère, que les autres hommes ne comprennent pas et qu'ils jugent barbare.

Le questionnement de Nodier sur la multiplicité des langues dépasse ici la seule linguistique ; ou plutôt il fonde, comme le suggérait Jean-François Jeandillou, une linguistique « humanis[t]e³⁵ ». Ce qui intéresse Nodier, dans la question du langage, c'est celle du rapport que

³¹ Michel tient de toute évidence du Huron voltairien : l'un et l'autre parlent avec la même aisance le français et l'anglais. Qui plus est, le premier repas du Huron parmi la compagnie bas-bretonne voit la discussion rouler sur la multiplicité des langues. Le Huron tente de démontrer que les mots hurons « val[ent] bien les mots français et anglais qui leur correspond[ent] » face à un public qui prétend naïvement que le français est la plus belle langue du monde : « On disputa un peu sur la multiplicité des langues, et on convint que, sans l'aventure de la tour de Babel, toute la terre aurait parlé français. » (Voltaire, *L'Ingénu*, présentation par Jean Goldzink, Paris, Flammarion, coll. GF, 2009, p. 47.)

³² Le terme « eskimo », d'origine algonquine, désigne originellement « ceux qui parlent une langue étrangère ». C'est pourtant la traduction erronée de « mangeur de viande crue » qui sera la plus généralement admise dans le sens commun occidental.

³³ C'est cette fois la seconde académie de l'Institut de France qui est visée. Nodier entre, un an après la parution de *La Fée aux Miettes*, dans la première, l'Académie française.

³⁴ *Ibid.*, p. 176-177.

³⁵ Jean-François Jeandillou, « L'esthétique de la langue selon Nodier », in Jean-Louis Cabanès (dir.), *Romantismes. L'esthétisme en acte*, Nanterre, Presses Universitaires de Paris Ouest, 2009, p. 193.

l'homme entretient au monde et aux autres à travers lui. La connaissance que l'homme acquiert sur le réel n'est pas une donnée du réel en lui-même, elle est construite par l'homme, elle est fonction de la relation que l'homme entretient au réel. Le langage apparaît alors comme le lieu même de cette construction. On est ici très proche de la conception exprimée par André Martinet dans les prolégomènes de ses *Éléments de linguistique générale* sous le titre « Le langage n'est pas un calque de la réalité » :

[La] notion de langue-répertoire se fonde sur l'idée simpliste que le monde tout entier s'ordonne, antérieurement à la vision qu'en ont les hommes, en catégories d'objets parfaitement distinctes, chacune recevant nécessairement une désignation dans chaque langue ; [...] En fait, à chaque langue correspond une organisation particulière des données de l'expérience. Apprendre une autre langue, ce n'est pas mettre de nouvelles étiquettes sur des objets connus, mais s'habituer à analyser autrement ce qui fait l'objet de communications linguistiques³⁶.

André Martinet ne remet pas en cause, comme le fait Maurice Toussaint, l'arbitraire du signe. Par contre, il s'en prend avec la même véhémence que Nodier à la conception de la langue comme nomenclature, lui préférant celle de vision du monde.

Si, pour Nodier, toutes les langues méritent d'être sauvées, c'est en définitive parce que chacune d'elle est dépositaire d'un savoir véritable sur le monde. L'enseignement universel que la fée délivre à son protégé consiste essentiellement dans l'apprentissage des langues. Apprendre toutes les langues, c'est rassembler toutes les connaissances que les hommes ont pu réunir sur le réel, c'est apercevoir celui-ci sous tous les aspects qu'il revêt lorsque des êtres différents le contempnent. Nodier a manifesté à de nombreuses reprises sa profonde réticence à l'égard de la Vérité, considérée comme une et unique, préférant la modestie d'une vérité toujours singulière. L'article publié dans le tome 26 de la *Revue de Paris*, en 1836, et intitulé « Qu'est-ce que la vérité ? – Doutes philosophiques », est à cet égard révélateur. Commencant à son habitude par une leçon d'étymologie, il dévie ensuite sur la sagesse évangélique, avant de tirer ces conclusions :

La raison, dégagée des passions, sait que rien n'est absolument vrai, parce que la mesure du vrai n'est pas donnée à notre nature ; mais qu'il y a du vrai nous porte incessamment à le chercher. Le besoin du vrai est l'instinct de notre espèce ; l'impossibilité d'y atteindre est sa misère. Ce principe est vieux comme le monde. Le sage qui aurait trouvé le vrai, serait un Dieu sur la terre, et il n'aurait pas besoin, pour le faire recevoir, ni des miracles de Moïse, ni du sabre de Mahomet, parce qu'il est de nature du vrai de se faire sentir à tous. Personne ne croit que les sociétés en soient là. Celui qui veut ranger les autres à ses opinions, par la seule raison qu'il les croit vraies, est donc un fou, s'il manque de pouvoir, et un tyran, s'il exerce le pouvoir au préjudice de la liberté des consciences.

Que cherche l'athée qui nie Dieu ? le vrai. Que cherche le sauvage qui adore son fétiche ? le vrai. Quel est le but du politique expérimental, qui voit le bonheur des peuples dans une soumission aveugle aux puissances établies ? le vrai. Quel est celui des partisans de l'émancipation des peuples, qui n'admettent aucune réticence, aucune réserve à la liberté ? le vrai. Dans tout cela, le vrai se trouve-t-il quelque part ? Je ne le crois pas ; car la seule chose que les hommes sachent positivement, c'est que le vrai ne leur appartient point et que, s'il leur appartenait, ils ne seraient plus hommes. Dans tout cela, le vrai ne se trouve-t-il nulle part ? Je ne le crois pas ; car la tendance de notre esprit est de le chercher toujours, et sa destinée, d'en apercevoir toujours quelques aspects, sans le saisir

³⁶ André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, coll. Coursus, 1970, 1996, p. 11-12.

tout entier. Il n'y a de faux que l'absolu, parce que l'homme ne peut absolument parvenir au vrai³⁷.

Toute vérité acquise ne peut qu'être relative, toujours mêlée de vrai et de faux. Est ainsi fou non celui qui, comme Michel, assume la vérité empreinte d'erreur à laquelle il est modestement parvenu, et qui lui convient, mais celui qui, épris d'absolu, croit être en droit d'imposer son opinion à autrui sous prétexte qu'il la croit vraie. La vérité appartient bel et bien au domaine de la croyance, non du savoir. Multiple, relative, fuyante, elle mérite néanmoins d'être cherchée : c'est la quête qui en fait le prix, non la possession³⁸.

On comprend alors pourquoi la vitalité d'une langue est le critère majeur de sa valeur. Michel est bel et bien en quête d'une langue nouvelle, non à la recherche d'une langue originelle. Le dernier chapitre de ses aventures commence par ses mots :

Si mon *Iliade* vous a coûté beaucoup d'ennui, monsieur, ne craignez pas que je mette votre patience à une nouvelle épreuve par la longue narration de mon *Odyssee*. Ce n'est pas qu'elle n'ait été féconde en aventures extraordinaires dont la connaissance pourrait servir en temps et lieu à l'instruction des hommes de bonne foi ; mais il faudrait pour cela qu'elle fût racontée dans une langue plus naïve et moins spirituelle que la nôtre, chez un peuple qui jouisse encore de son imagination et de ses croyances, et je me propose bien de le faire un jour, si je découvre ce soir la mandragore qui chante³⁹.

La langue se cherche, comme la vérité. Et elle ne se trouve pas. Il en est bien ainsi de la dernière langue que cherche Michel, la seule en définitive qui lui manque, celle de la mandragore qui chante, celle-là même que le médecin, assassin des langues vivantes, s'obstine à considérer comme « muette⁴⁰ ». Or la découverte de cette langue « naïve », de ce chant de la mandragore, est la seule condition qui rendrait possible l'écriture, c'est-à-dire le passage d'une expérience de vie à une œuvre littéraire. *L'Odyssee* ne peut plus être écrite, au temps de Nodier, en grec ancien. Il lui faut une langue nouvelle, qui corresponde à la nouvelle vision du monde, fondée sur une expérience authentique.

La linguistique de Nodier, sous ses dehors fantaisistes, n'est pas aussi archaïque qu'on le croit encore trop souvent. Elle annonce les travaux postérieurs de linguistes appartenant à des courants aussi différents qu'André Martinet ou Maurice Toussaint. Elle est également solidaire d'une esthétique, dont est encore tributaire la pensée contemporaine de la littérature. La langue que cherche Michel, qu'il a peut-être trouvée, comme il a peut-être trouvé sa mandragore qui chante, ne sera pas donnée à entendre dans l'espace textuel : le narrateur premier, au moment où il s'apprête à lire la suite de ses aventures, se fait dérober le livre qu'il vient d'acheter et qui ne sera peut-être pas même lu par les *Zingari* qui le lui ont volé. L'art, chez Nodier, comme chez Proust quelques années plus tard, apparaît bien comme « une question, non de technique, mais de vision. Il est la révélation, qui serait impossible par des moyens directs et conscients de la différence qualitative qu'il y a dans la façon dont nous apparaît le monde, différence qui, s'il n'y avait pas l'art, resterait le secret éternel

³⁷ Charles Nodier, « Qu'est-ce que la vérité ? – Doutes philosophiques », in *Revue de Paris*, 1836, t. 25, p. 123-124.

³⁸ Ce n'est sans doute pas un hasard si Serge Zenkine, en étudiant l'émergence de la relativité dans l'appréhension romantique de la culture, en vient à croiser fréquemment Nodier (cf. Serge Zenkine, *L'Expérience du relatif. Le Romantisme français et l'idée de culture*, Paris, Garnier, coll. Études romantiques et dix-neuviémistes, n° 14, 2011).

³⁹ *La Fée aux Miettes*, éd. cit., p. 318.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 322.

Tellier Virginie, « Le don des langues de Michel le charpentier : quelle réponse apporter à la malédiction de Babel ? ». *Cahiers d'études nodiéristes* n° 2 : *Nodier et la langue - la langue de Nodier*, dir. Virginie Tellier, Dijon, Le murmure, 2014, p. 159-188.

de chacun⁴¹ ». L'œuvre littéraire est, comme la langue du fou ou celle de l'Esquimau, une langue nouvelle, porteuse d'une vision du monde qui lui est propre. Chaque œuvre mérite ainsi d'être conservée, parce qu'elle porte sa propre vision, mais tout écrivain se doit, sans copier inlassablement des œuvres déjà faites, aussi prestigieuses que l'*Odyssée* soient-elles, de chercher sans relâche sa propre mandragore qui chante. « Quel infortuné, ô mon Dieu ! s'écrie le narrateur premier du conte, n'a pas eu sur la terre, où tu nous as jetés pêle-mêle, sans nous peser et sans nous compter... dans un moment de colère ou de dérision !... quel homme n'a pas eu sa mandragore qui chante⁴² ?... » Tout homme en a une, sans doute, et l'écrivain plus que quiconque.

⁴¹ Marcel Proust, *Le Temps retrouvé*, in *À la recherche du temps perdu*, vol. IV, édition publiée sous la direction de Jean-Yves Tadié, Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, p. 474.

⁴² *La Fée aux Miettes*, éd. cit., p. 185.